



## PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DES COMMERCES

Tout d'abord, afin d'informer et de rassurer vos clients, nous vous suggérons d'apposer **une affiche dans votre vitrine, visible de l'extérieur**. Cet affiche que la Ville met à votre disposition a pour vocation de **préciser les risques liés au COVID-19 et les mesures barrières à respecter** pour tous les commerces.

Cet affiche peut naturellement être complété par un affiche complémentaire mentionnant les éventuelles spécificités de certains commerces (**priorité d'accès, gestions des flux, dispositifs de prise de rendez-vous à des horaires déterminés, etc.**)

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR VOS SALARIÉS ET POUR VOUS-MÊME :

- › **Prévoir du matériel de protection pour vos équipes en quantités suffisantes** (masques ou visières de protection, gel hydroalcoolique, gants, lingettes, boîtes de mouchoirs en papier, savon, essuie-tout, sacs poubelle)
- › **Le port du masque est vivement conseillé**
- › Sensibiliser vos équipes à l'importance de **se laver les mains très régulièrement**
- › **Équiper votre caisse d'une protection** entre le client et vous (film plastique transparent, plexiglas, etc.)
- › **Privilégier les règlements par carte bancaire** sans minimum de montant et sans contact (le plafond du paiement sans contact passe à 50 € le 1<sup>er</sup> mai)
- › **Dans la mesure du possible, ne pas accepter d'argent liquide et de chèques** afin d'éviter toute manipulation dangereuse (et en informer votre clientèle dès l'entrée)
- › **Attribuer du matériel individuel à votre personnel** : stylos, cutters, blouses ou tabliers et éventuellement téléphones
- › N'utiliser que des **bouteilles d'eau individuelles** sur le principe : une bouteille, un utilisateur unique
- › **Répartir les tâches de travail** si votre effectif le permet : encaissement, nettoyage régulier des portes poignées et des espaces de travail, présentation des produits en démonstration, etc.
- › **Supprimer les équipements en libre-service** : magazines, fontaine à eau, cafetière en libre-service, pots à crayons, etc.
- › **Équiper vos toilettes** de savon, papier essuie-tout et sacs poubelle.

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR VOS CLIENTS :

- › **Matérialiser la file d'attente extérieure** par un marquage au sol pour réguler les flux
- › **Laisser la porte d'entrée ouverte** pour éviter que les clients ne touchent la poignée
- › Selon la taille de votre établissement, **ne laisser entrer qu'une ou deux personnes** en même temps
- › **Mettre en permanence à disposition de vos clients du gel hydroalcoolique** ainsi que des masques et gants si cela vous est possible
- › Autant que possible, **demandez aux clients de ne pas toucher les produits**. Préférer déléguer la tâche de démonstration et de manipulation à un collaborateur
- › D'une façon générale, **éviter autant que possible le libre-service**
- › **Éviter les climatisations et ventilations mobiles**
- › Si votre magasin possède plusieurs entrées, **faire entrer et sortir les clients par des accès différents**
- › **Nettoyer très régulièrement et avec périodicité** les sols et comptoirs, les poignées de portes de votre magasin, vos outils, etc.
- › **Organiser, si vous le jugez utile, une fermeture régulière** (afficher les horaires) de quelques minutes pour procéder au nettoyage de tout votre magasin
- › **Recouvrir votre terminal de paiement d'un film transparent** et le nettoyer après chaque encaissement avec une solution hydroalcoolique.

## CONSEILS SPÉCIFIQUES POUR LES COMMERCES D'HABILLEMENT

- › Nous vous invitons à **désinfecter les cabines d'essayage après chaque usage**, à la vapeur ou avec une bombe aérosol spécifique
- › Selon les Autorités Sanitaires Françaises, le virus ne tiendrait pas plus de 3 à 4 heures sur un textile. **Nous vous suggérons de ne remettre en rayon un vêtement essayé et non acheté qu'après l'avoir stocké dans un lieu séparé du public** pendant plusieurs heures (voire le lendemain à l'ouverture)

